



Un papier sur les agglomérations pour les membres de l'UVS Pour une bonne vie et une bonne économie dans les agglomérations

1. Introduction

La Suisse urbaine continue à se développer vers l'intérieur. Elle doit absorber la croissance démographique à venir tout en préservant les ressources. Cela implique des opportunités et des défis. Aujourd'hui, les agglomérations et leurs villes-centres sont déterminantes pour la qualité de vie, la prospérité et le progrès de la Suisse¹. Plus elles sont aménagées de manière résiliente et équitable, plus il est possible d'y vivre et d'y travailler dans de bonnes conditions. Pour cela, il est nécessaire d'agir à tous égards de manière cohérente et durable sur le plan écologique, économique et social, dans une perspective d'intégration.

Les trois niveaux territoriaux, soit le quartier, la ville et la région urbaine, ou l'agglomération, offrent un point d'ancrage spatial concret pour les *politiques urbaines*. Les défis et les objectifs se ressemblent, même si chaque lieu a sa logique, son échelle et son contexte propres. La perspective change en fonction de l'espace où l'on agit. Pour le développement de la Suisse urbaine, les trois niveaux doivent être pensés ensemble et reliés de manière ciblée. Les développements dans, avec et pour les agglomérations impliquent toujours une action conjointe et transversale. Le canton et la Confédération y jouent également leur rôle. Cette dernière met à l'échelle, transfère et exploite les connaissances, les contributions et les réalisations des différentes agglomérations pour un développement territorial cohérent. Il faut par conséquent continuer à développer les conditions-cadres politiques : elles seules permettent des processus d'aménagement efficaces, l'engagement de tous les niveaux de l'État et des alliances co-créatives.

Depuis longtemps, l'Union des villes adhère à une politique d'agglomération forte. Par différents engagements, elle demande les processus de planification, de budgétisation et de pilotage politique nécessaires de la part de la Confédération². Le présent papier est consacré aux agglomérations elles-mêmes : nous allons d'abord esquisser les défis complexes auxquels elles font face. Puis viennent trois impulsions principales pour l'aménagement des agglomérations. Elles constituent la base d'une sélection d'éléments de transformation pour des discussions et des mises en œuvre possibles, qui peuvent être utilisés à bien plaisir pour un développement commun des agglomérations.

2. Situation initiale : les agglomérations comme processus urbains

Les agglomérations suisses sont en constante mutation : transformations, démolitions, nouveaux aménagements, réhabilitations et développements. Ces bouleversements font partie des processus urbains. Ils marquent les images de la ville et de l'agglomération dans nos esprits. En même temps, ils renvoient à des changements de modes de vie et à des spécificités culturelles. Toutes ces interdépendances financières, économiques et sociales sont complexes, dynamiques et souvent cachées. Elles se jouent au niveau local, régional, national et mondial. Ce qui est visible et dont on fait l'expérience sur place, ce sont les infrastructures, les règles et les processus. Ici, ils permettent ou empêchent les routines quotidiennes et les interactions sociales³.

Il n'existe naturellement pas *une* recette miracle pour *la* gestion, *les* besoins et *la* gouvernance urbaine de *toutes* les agglomérations. Il n'empêche : comme les défis sont communs, des opportunités

¹ https://uniondesvilles.ch/cmsfiles/fakten_stadt_land_sb_220713_fr.pdf?v=20221119082047

² Voir le papier de position sur la politique d'agglomération (annexe 9_3, comité UVS, 5.12.2022).

³ Par ex. Siller, Peter (2020). Politik der öffentlichen Räume und Netze? Anforderungen an eine neue Infrastrukturpolitik. In: Öffentlicher Raum! (Hg.) Heinrich Böll Stiftung. Frankfurt: Campus.



similaires se présentent. Elles peuvent être exploitées par une planification spécifique - en réseau et transversale -, une politique concrète et une dose de passion pour l'expérimentation et de nécessaire pragmatisme. C'est ainsi que l'on peut préserver la qualité de vie, la valeur publique et la prospérité. On ne peut pas éviter d'aborder les adaptations urgentes qu'imposent la crise du climat et celle de la biodiversité, de renforcer la résilience et de préserver les moyens d'existence. Elles sont la base d'une vie et d'une économie de qualité⁴.

2.1 Que sont les agglomérations ? – la Suisse urbaine

À l'origine, la notion d'agglomération repose sur les interdépendances économiques et les mouvements pendulaires entre une ville-centre et sa périphérie. C'est en 1930 que les agglomérations s'établissent en tant qu'unité statistique, sur la base d'un accord entre ce qui deviendra l'Office fédéral de la statistique et « les villes les plus importantes ». ⁵À partir de 1980, les agglomérations sont de plus en plus perçues comme orientées vers les problèmes : l'aménagement des transports, du territoire et de l'urbanisme, qui favorise l'étalement urbain, est au centre des préoccupations politiques. La question de savoir si et comment un développement durable de la Suisse urbaine vers l'intérieur peut être appréhendé de manière adéquate par le concept d'agglomération fait constamment l'objet de discussions jusqu'à aujourd'hui. En effet, les agglomérations et leurs villes-centres se fondent de plus en plus en villes. Elles forment la Suisse urbaine. Les agglomérations sont aujourd'hui et seront à l'avenir les principaux espaces d'action pour la planification et la politique.

Depuis longtemps, l'Union des villes plaide dans le monde politique, dans les instances et dans les administrations pour une politique d'agglomération efficace au niveau fédéral⁶. Dans les négociations en cours sur la politique d'agglomération 2024+, il s'agit en particulier de renforcer les mesures qui envisagent de manière conséquente la société, l'espace et l'environnement comme un ensemble et qui ont un effet global⁷. Dans ce cadre, il faut continuer à développer les organes régionaux responsables établis dans le Programme en faveur du trafic d'agglomération, sur mesure et de manière ciblée dans d'autres domaines politiques. La politique d'agglomération est en effet toujours une tâche complexe et transversale. Elle est particulièrement exigeante aux interfaces ainsi qu'entre les domaines d'action de la politique urbaine et entre les niveaux étatiques. Si elle est maîtrisée de manière co-créative avec un objectif commun, elle a généralement du succès. Pour cela, la politique et l'administration de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, mais aussi l'économie, les associations, la société civile et la science sont nécessaires.

2.2 Les agglomérations sont diverses – et elles grandissent

Quand nous parlons d'agglomérations, nous nous fondons sur les niveaux géographiques de l'Office fédéral de la statistique⁸. Nous entendons par là les villes-centres et les communes d'agglomération, c'est-à-dire les centres et les couronnes d'agglomération. Dans ce papier, nous ne discuterons pas des interdépendances concrètes entre différentes villes-centres et leurs communes d'agglomération. Il s'agit plutôt d'appréhender les agglomérations comme les territoires d'action de la Suisse urbaine et de les prendre comme points de référence. Elles ont en commun la variété et la diversité.

⁴ Par ex. Best et al. (2021). Postwachstum und Raumentwicklung: Denkanstösse für Wissenschaft und Praxis (Hg. ARL); Neue Leipzig-Charta (2020); Chakrabarty, Dipesh (2022). Das Klima der Geschichte im planetarischen Zeitalter.

⁵ <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007880/2002-06-12/>

⁶ Par ex. introduction de l'art. 50 de la Constitution fédérale et fondation de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA), 2001.

⁷ Par ex. [Interpellation Fluri 22.4322](#) et [Postulat Kutter 19.3665](#).

⁸ Office fédéral de la statistique / Union des villes suisses (2022) Annuaire des villes suisses, pp. 142-143. La notion et les domaines d'action des aires métropolitaines ne seront pas abordés ici.



l'engagement de nombreuses personnes. Les défis en dehors des frontières institutionnelles sont de réels champs d'apprentissage. C'est là que l'on voit comment l'action politique, la gouvernance urbaine et la politique peuvent réussir dans une démocratie que l'on peut quasiment qualifier d'État urbain¹². Des espaces d'agglomération inclusifs et équitables offrent des possibilités de vie et d'activité économique au plus grand nombre possible. Ils sont alors vécus comme significatifs et utiles. Concrètement, cela signifie qu'il faut s'interroger systématiquement, dans le cadre de processus politiques sur mesure, sur les objectifs qualitatifs dans tous les domaines, qu'il s'agisse des transports, de l'aménagement, de la construction, de l'énergie, du social, de la culture, de l'économie et de l'environnement, et utiliser les marges de décision et d'action possibles. On sait que les processus politiques sont toujours aussi des processus sociaux. S'appuyer sur des processus participatifs, intégrer les outils démocratiques locaux et trouver ainsi des solutions communes garantit une légitimité et un potentiel d'identification élevés.

3. Faire des agglomérations pour les gens – trois impulsions

La maîtrise des défis esquissés plus haut nécessite des objectifs et des processus. Au niveau supérieur, on peut identifier trois impulsions propres à guider l'action : *comprendre les agglomérations comme des espaces de possibles, harmoniser la société, l'environnement et le territoire et aménager les agglomérations ensemble*. Ces principes doivent être intégrés dans les processus de planification, de budgétisation et de pilotage politique ainsi que dans les programmes de la Confédération et des cantons. Parallèlement, ils doivent être appliqués dans les agglomérations elles-mêmes, aux trois niveaux du quartier, de la ville et de l'agglomération, ainsi qu'à leurs interfaces. La mise en œuvre nécessite, particulièrement au niveau local, des ressources comme le temps, l'argent et le savoir, mais aussi la volonté, le courage, l'engagement et l'inspiration de la politique urbaine communale

Comprendre les agglomérations comme des espaces de possibles

Les structures et les processus dans les agglomérations doivent être conçus de manière à ce que la vie et l'économie au quotidien soient attrayantes pour les gens.

Ainsi, les dimensions « dures » comme les infrastructures, les lois, les réglementations et les plans doivent toujours être examinées sous l'angle de leur importance concrète pour la société et pour l'économie et par exemple faire l'objet d'un questionnement conséquent quant à l'équité et à l'accès pour toutes et tous – de la planification à la mise en œuvre. Des conditions-cadre politico-économiques intégrant doivent promouvoir l'efficacité, la résilience et la sobriété, prendre en compte la diversité, la densité et la variété et contribuer ainsi à une prospérité durable. Les espaces d'agglomération fonctionnent et conservent leurs qualités lorsqu'ils garantissent, en plus de l'accès et de la protection, également le plaisir et le confort. Concrètement, cela signifie que les espaces d'agglomération doivent être conçus de manière à ce que le plus grand nombre possible de personnes puisse y entretenir naturellement des relations sociales, culturelles et économiques au quotidien. Cela permet une identification élevée avec le quartier, la ville et l'agglomération. Du côté du politique, il convient de piloter soigneusement les processus qui contribuent à la réussite de l'agglomération et, dans le même temps, de communiquer de manière judicieuse et utile les particularités et les images positives de la localité. Un potentiel s'ouvre ainsi pour un avenir de sobriété et d'innovation sociale.

¹² Schenkel, Walter; Larissa Plüss (2021). Spatial Planning and Metropolitan Governance in Switzerland. Dans: disP – The Planning Review 57, (4), pp. 4-11.



Harmoniser la société, l'environnement et le territoire

Dans les agglomérations, la maîtrise de la crise du climat et de la biodiversité et les mesures d'adaptation climatique doivent impérativement être abordées en même temps que les défis sociaux. Par conséquent, les développements territoriaux, la cohésion sociale et la bonne qualité de vie doivent être conçus et gérés de manière globale.

Le principe selon lequel il faut mettre en œuvre des stratégies climatiques globales et préserver les moyens d'existence concerne toutes les agglomérations. On formule actuellement des stratégies, en particulier pour les politiques dans les secteurs à fortes émissions de gaz à effet de serre comme l'énergie, les transports et la construction. Pour toutes les mesures exigées et engagées, il convient de garantir que la gestion de la crise climatique ne conduise pas à davantage d'inégalités structurelles et que la dimension sociale de la durabilité ne soit pas oubliée, à côté des dimensions économique et écologique.

Aménager les agglomérations ensemble

On ne parvient à un changement durable qu'en travaillant ensemble. Il s'agit de chercher des solutions en réseau, de manière transversale, par des négociations qui vont au-delà des politiques sectorielles, des domaines spécialisés et des frontières des agglomérations.

Ainsi, il convient d'impliquer de manière ciblée la politique, l'administration, l'économie, la science et la société civile dans les processus les plus divers – aux différents niveaux. Il faut communiquer clairement et de manière transparente sur les procédures, le pouvoir de décision, les résultats et les objectifs, à chaque fois dans un processus de dialogue. Le savoir local, la pratique et les résultats de la recherche sont ainsi exploités de manière pragmatique et grâce à la volonté politique. En échelonnant les différentes étapes, on peut s'adresser aux perdant-e-s et aux gagnant-e-s des processus de transformation qui doivent être maîtrisés par la société dans les agglomérations et ainsi les impliquer. Seul un tel processus co-créatif peut assurer le succès de l'agglomération.

4. Une sélection d'éléments de transformation dans les agglomérations

Les agglomérations sont multiples et diverses. Ainsi, les défis et les opportunités y sont différents, tout comme le chemin qu'elles empruntent pour leur développement. Arrivé à ce stade, l'Union des villes offre un choix varié d'éléments de transformation. Ils montrent quelles sont les marges de manœuvre et dans quelle perspective elles peuvent être utilisées. Les agglomérations peuvent prendre les différents éléments de la sélection proposée en fonction de leurs besoins actuels et de leurs possibilités, l'un après l'autre, selon leurs objectifs et leurs questionnements. En tant que base de discussion, ils doivent, dans un processus commun, soutenir efficacement la conception de transformations et inciter à des expériences, des planifications tests et des processus pilotes. Cette énumération n'est ni complète ni définitive : les agglomérations peuvent ajouter, adapter ou supprimer des thèmes.

Planification, mobilité, habitat et espace urbain

Concevoir des agglomérations des chemins courts, attractives et mixtes

Si l'espace de l'agglomération est sûr, agréable et évident à atteindre à pied ou à vélo depuis sa propre porte, il est facile de se déplacer et de se rencontrer. Pour cela, on a besoin d'une planification soigneuse. Il s'agit avant tout d'avoir suffisamment de logements – également à prix modérés – dans une disposition étroitement intégrée autour des nœuds de transports en commun et d'autres lieux publics importants comme les espaces libres, les écoles, les lieux d'approvisionnement, de culture et de consommation. On garantit ainsi que le travail, le logement, les achats, les soins, la formation et



l'interaction sociale soient accessibles à tous et facilement dans un espace proche. Un tel développement vers l'intérieur suppose que l'on fixe explicitement des priorités et que l'on négocie soigneusement en cas de conflits d'objectifs. En même temps, les distances moyennes et longues doivent pouvoir être parcourues facilement. Pour cela, il faut un réseau polycentrique intelligent, qui favorise les qualités urbaines comme la diversité, la densité et la variété, qui sont des moteurs de progrès et de transformation. Les principes des chemins courts contribuent en outre à l'atteinte des objectifs zéro-nets, aux trois niveaux de la politique urbaine : quartier, ville et agglomération – en aussi entre les agglomérations.

Planification, mobilité, habitat et espace urbain

Les espaces routiers doivent toujours être considérés comme des espaces publics

Des espaces publics de qualité, sûrs et attrayants constituent la base d'un développement urbain réussi et d'une planification à l'échelle humaine. Il convient donc de les planifier, de les aménager ou de les réaménager avec soin et de manière participative. Dans l'idéal, ce devrait être la première étape de toute planification, de façade à façade et sans craindre le contact et la négociation entre pouvoirs publics et propriétaires privés. Il s'agit de créer et d'exploiter des synergies avec les interventions en matière d'adaptation au climat, de promotion de la biodiversité, de régime de circulation et d'aménagement. Ici s'applique le principe énoncé par l'urbaniste Jan Gehl: d'abord la vie, ensuite l'espace, ensuite les bâtiments.

Réseau de transport, habitation et environnement

La mobilité est essentielle dans les processus d'urbanisation

La mobilité doit être pensée en même temps que le développement vers l'intérieur et l'évolution démographique. L'alliance, favorable à la vie et à l'environnement, de la marche à pied, des transports publics et du vélo, mérite d'être renforcée. L'espace d'agglomération doit être géré soigneusement du point de vue de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des surfaces. Dans le contexte politique, il faut à chaque fois une voix pour les exigences spécifiques d'une agglomération ou un organisme régional correspondant. Un dialogue ciblé fait progresser la transformation durable des infrastructures, la multimodalité, la « décentralisation » et les principes d'une agglomération des chemins courts, et contribue à la réorientation des transports dans les agglomérations.

Quartier et voisinage

Aménager les agglomérations à échelle humaine

Les expériences directes et les rencontres diverses au quotidien façonnent notre qualité de vie et notre comportement. La perception et les images mentales, la cohésion sociale et l'identification avec le quartier sont essentielles. Cela demande une planification adaptée, orientée vers l'espace social, d'égal à égal et à échelle humaine. Ce n'est qu'ainsi que la diversité urbaine et l'engagement de la société civile prospèrent, car la gestion des différences favorise le progrès. Les acteurs et actrices privés et les pouvoirs publics doivent collaborer et élaborer des plans d'utilisation et de développement des sites qui tiennent compte des dimensions spatiales, spécifiques au lieu et sociales. Ici, une participation conséquente et conçue de manière professionnelle est la recette du succès.

Urbanisme et développement de l'habitat

Développement vers l'intérieur en lien avec des objectifs durables

Avec les mesures actuelles de développement vers l'intérieur, il faut également prendre en compte la durabilité sociale. Les objectifs de durabilité écologique et économique, qui doivent bien entendu aussi être axés sur la réparation et la régénération, ne doivent pas être atteints par une « valorisation verte » unilatérale au détriment des aspects sociaux, de la cohésion. Cela mettrait en péril une gestion



durable de la crise climatique. Il convient donc de contrer activement un « business de la densification » qui voit dans les objectifs de développement vers l'intérieur une simple modernisation écologique. Ainsi, les défis sociaux et socio-économiques peuvent être traités, par exemple par une politique foncière plus active et une gestion du développement de l'habitat et des espaces libres au niveau communal.

Planification, transport et habitat

Des plans directeurs porteurs d'avenir réconcilient l'humain et l'environnement

Avec une intégration systématique des mesures d'adaptation au changement climatique et en faveur de la biodiversité dans les plans directeurs communaux, régionaux et cantonaux on peut rendre visibles leur portée et leur ampleur, à condition qu'elles soient vérifiées et contraignantes. Les éventuelles lacunes et déficits peuvent être comblés. Selon la conception, les questions de résilience et de durabilité peuvent également être définies dans la planification. Les mises en œuvre se font souvent au niveau local et dans l'espace proche. Il faut rendre compte de ces mesures concrètes, des expériences et des stratégies mises en œuvre, ou encore des leçons tirées des échecs des processus de gestion de la crise climatique. C'est ainsi qu'il est possible d'apprendre et d'avancer ensemble.

Justice sociale et mobilité

Permettre à toutes et à tous de se déplacer de manière durable

Les accès à des moyens de transport durables encouragent ou empêchent certains comportements de mobilité. En cas de difficultés dans la conception, on parle de « précarité des transports ». Concrètement, dans les agglomérations, la question se pose, pour toutes les distances, de savoir ce qu'il en est de l'offre et de la mise à disposition des moyens de transport collectifs et publics et comment les financer de manière équitable. Pour une mobilité durable, les agglomérations doivent être mieux intégrées au réseau de transport, par exemple au rail. Leurs gares peuvent ainsi devenir des plaques tournantes du trafic. Concrètement, cela signifierait par exemple que les trains Regio-Express ou Interregio s'arrêteraient également dans les grandes gares d'agglomération. De plus, il faut proposer plus de liaisons tangentielles afin que les trajets à l'intérieur des agglomérations puissent être davantage effectués avec les transports publics. Il faut aussi des idées créatives, car de nouveaux moyens de transport public doivent également jouer leur rôle pour modifier durablement les chaînes de transport et réduire le volume du trafic.

Gouvernance et processus

Renforcer les organes responsables régionaux des agglomérations et parler en tant que voix urbaine

Il faut d'abord clarifier la question fondamentale : qui fait les agglomérations? La réponse dépend de la responsabilité et du pouvoir des agglomérations de contribuer aussi à façonner les conditions-cadres au niveau national. La qualité de la collaboration en réseau et transversale est également décisive. Il s'agit d'apprendre de manière plus systématique des formes existantes de mise en réseau et de collaboration. L'Union des villes s'engage dans ce domaine. Elle propose différentes plates-formes et encourage la collaboration permanente des villes et des communes urbaines à tous les niveaux d'action de la politique urbaine. Elle porte aussi la voix des villes de manière concentrée dans le monde politique et dans le public. L'apprentissage mutuel permanent au niveau de la gouvernance, des projets et des programmes (par exemple le PTA) est indispensable et fait partie de tous les processus de développement urbain.

Collaboration et participation

Vivre et définir clairement la participation



La participation et la collaboration, instruments essentiels de la démocratie locale, doivent être régulièrement mises en œuvre et améliorées. La participation vécue peut non seulement renforcer la cohésion sociale, mais aussi favoriser l'identification avec le quartier, la localité et l'agglomération et contribuer à la durabilité des solutions. Les connaissances pratiques conduisent également à de nouvelles idées et renforcent la confiance en soi et la démocratie. Le lien entre l'administration, la politique et la population se voit renforcé et les compétences sont utilisées de manière plus efficace. Une communication transparente de la part des décideurs politiques sur ce que signifie et aussi ce que ne signifie pas la participation est indispensable. Il faut également un accompagnement professionnel des processus de participation.

Technologie, numérisation et agglomération

Étendre les villes intelligentes à des agglomérations intelligentes, de manière réfléchie et selon un processus

Les concepts de ville intelligente sont introduits de manière réfléchie, puis testés et adaptés à tous les niveaux d'action de la politique urbaine, y compris dans les agglomérations. Il s'agit ici d'élargir et d'adapter de manière ciblée les organismes régionaux déjà existants et les formes de collaboration éprouvées, par exemple sur le modèle des Projets d'agglomération de la Confédération ou des associations de planification régionales. Il est ainsi possible d'uniformiser par exemple les processus de numérisation des administrations en tant que tâche transversale et commune en tenant compte des logiques spécifiques. Cela permet, selon les besoins, une présentation commune vers l'extérieur. Cela permet aussi de collecter de précieuses expériences et d'exploiter les synergies entre les villes et les communes urbaines. La ville intelligente doit ici être au service des objectifs, ce qui ne signifie pas uniquement numérique, mais aussi en réseau et orientée vers les ressources.

Communication et images de l'agglomération

La compétence urbaine commence par la tête et nécessite des négociations permanentes

Dans les zones compactes, les réalités urbaines sont contradictoires, diverses et dynamiques. Ainsi, par exemple, l'augmentation de la population, l'évolution des exigences en matière de vie et de logement et une société mobile 24 heures sur 24 entraînent une modification et une augmentation des besoins en matière d'habitat, de lieux de loisirs, de travail et de consommation, ainsi qu'une augmentation de la demande de mobilité. La pénétration du numérique dans tous les domaines de la vie entraîne de nouvelles formes de communication, d'acquisition d'informations et d'exigences, y compris dans les processus de planification et de développement urbains. En conséquence, l'expression, la perception et l'évaluation des qualités urbaines, du développement avancé et de la prospérité sont renégociées. Il s'agit de renforcer les compétences urbaines de manière à ce que les contradictions et les différences soient supportées et perçues comme faisant partie d'une agglomération vivante, diversifiée et prospère.

Protection du climat, approvisionnement en énergie et développement de quartier

Concevoir des quartiers climatiquement neutres et énergétiquement autarciques

Le changement climatique et l'approvisionnement en énergie posent de gros défis aux agglomérations, aux villes et aux quartiers. Les gens ont d'abord des besoins énergétiques sur place, de par leur logement et leur travail, ainsi que leur mobilité. L'importance de ces besoins est déterminée par de nombreux facteurs interdépendants : la nature des bâtiments, la densité du quartier, le système d'approvisionnement existant, la structure du réseau de transports, etc. Pour arriver à l'autarcie énergétique des quartiers, il faut des concepts énergétiques plus ambitieux, qui adoptent une approche globale et qui associent les secteurs de la chaleur, de l'électricité et de la mobilité. Par exemple, les



bâtiments ne doivent pas être considérés individuellement, mais dans leur contexte spatial, c'est-à-dire à l'échelle du quartier. Cela suppose un cadre conceptuel, de planification, réglementaire et financier approprié aux trois niveaux de l'État.

Adaptation au climat, végétalisation et qualité de vie

La ville éponge, réponse au changement climatique et garante d'une qualité de vie élevée

Avec le changement climatique, les périodes de fortes chaleurs et de sécheresse, ainsi que les pluies intenses sont plus fréquentes. Les villes et les agglomérations doivent repenser et réorienter leurs infrastructures et leur gestion des eaux afin de se transformer en « villes éponges ». Les toits végétalisés, les zones humides, les bassins de rétention, les étangs et les fossés de drainage ainsi que les espaces verts et les espaces libres proches de l'état naturel doivent devenir la norme durable. Celle-ci n'est pas seulement une réponse aux risques climatiques, mais constitue également la garantie d'une qualité de vie élevée et de la biodiversité grâce à des espaces naturels, de détente et de jeu. Ici aussi, il faut prendre en compte toutes les dimensions de la durabilité - écologique, économique et sociale.

Participation culturelle et intégration

La culture, moteur de l'intégration et de l'identification au lieu de résidence

Pour que le lieu de résidence devienne un lieu d'identification pour les différents groupes de population, de nombreux facteurs sont nécessaires. Certains d'entre eux peuvent être stimulés par la conception de l'offre culturelle. L'essentiel n'est pas seulement d'assister à des événements culturels et de visiter des expositions, mais aussi de participer activement à la conception de l'offre culturelle dans son environnement proche. La « participation culturelle » signifie que les personnes doivent avoir la possibilité de se confronter à la culture, individuellement ou en groupe, de s'exprimer culturellement selon leurs propres idées et de participer à l'organisation de la vie culturelle. Par la promotion de la participation culturelle, on augmente le sentiment d'appartenance à un quartier, à une ville, à une agglomération et donc à la société. On permet aussi par-là l'intégration de différents groupes sociaux et, grâce à des formats ciblés, l'échange entre eux. Le guide « Promouvoir la participation culturelle »¹³ propose des recommandations et des instruments concrets pour les services publics de soutien à la culture des villes et des communes.

Affectations temporaires, espaces libres et fonds de financement

Espace et injections de financement à bas seuil pour des activités culturelles et économiques créatives dans les agglomérations

Les gens aiment séjourner dans des lieux où « il se passe quelque chose ». Pour cela, il faut des espaces libres. Il ne s'agit pas seulement d'espaces libres à bas loyer, mais aussi de la possibilité d'animer et de s'approprier culturellement des lieux publics de manière ponctuelle et sans grands obstacles administratifs, ou encore de ressources financières ou infrastructurelles existantes qui peuvent être mises à disposition de manière simple pour des idées créatives. Les abattoirs désaffectés, les friches industrielles ou d'autres bâtiments décentralisés présentant un potentiel d'aménagement sont particulièrement intéressants pour les créateurs, les étudiants et les acteurs culturels qui y trouvent des utilisations temporaires et pour des ateliers qui apportent généralement une dynamique au site et font revivre les quartiers concernés. Les pop-ups de toutes sortes exercent une grande force d'attraction sur les gens des alentours. Dans ce sens, les possibilités et les points de contact dans les villes et les communes d'agglomération devraient être largement communiqués.

Famille, formation, mise en réseau

¹³ https://skk-cvc.ch/cmsfiles/guide_promouvoir_participation_culturelle.pdf



L'accueil des familles comme élément de l'attractivité du lieu

Outre le logement abordable, des offres de qualité dans le domaine de la petite enfance et de l'école constituent des facteurs décisifs pour les familles. Il est également important, dans les communes urbaines d'agglomération au-delà des villes-centres, d'avoir une offre de soutien entièrement développée, de la naissance à la scolarité. En font partie par exemple les offres de soins de santé, de conseil et de formation des parents ainsi que d'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants. Les autorités municipales ont un rôle central à jouer dans la coordination des offres, la mise en réseau des différents acteurs et l'assurance qualité. L'objectif doit être de garantir aux familles un système de soutien sans faille et facilement accessible. Ainsi, l'accueil des familles devient une partie évidente de l'agglomération des chemins courts.

Génération, prise en charge, quartier

Promouvoir les « caring communities » dans les agglomérations

Une grande partie du travail de soins et d'accompagnement se fait encore au sein de la famille. Mais les familles deviennent de plus en plus petites, les membres de la famille n'habitent pas à proximité ou sont eux-mêmes très occupés. C'est pourquoi les communautés bienveillantes, nommées caring communities gagnent en importance, en particulier dans les zones urbaines, au niveau des quartiers, des villes et des agglomérations. Grâce à la réciprocité d'un engagement familial, informel et formel, la qualité de vie peut être améliorée concrètement sur place dans le quartier et les personnes âgées, en particulier, peuvent vivre plus longtemps entre leurs quatre murs. Mais les caring communities ne se créent pas toutes seules, elles doivent être soutenues par des structures professionnelles et intégrées dans le développement territorial de l'agglomération. Créer, maintenir et développer des caring communities nécessite des connaissances issues du travail communautaire, des infrastructures et des moyens financiers.

Péréquation financière, charges de centre

Financement et compensation des bénéficiaires et des charges dans les espaces fonctionnels

Dans un État fédéraliste, dès qu'il faut résoudre des tâches qui concernent un espace fonctionnel et donc généralement plusieurs communes et/ou plusieurs niveaux de l'État, la question se pose de savoir comment financer ces tâches et comment répartir les charges et les avantages qui en résultent. En outre, les agglomérations transfrontalières ont besoin de solutions spécifiques adaptées à leur complexité.

Centres-villes, changement structurel, économie locale

Changement structurel dans les centres-villes

Les villes de toutes tailles sont de plus en plus confrontées à la profonde mutation structurelle du commerce de détail. Pour préserver l'attractivité de leurs centres-villes, elles doivent développer et tester de nouvelles approches. Ici, une mise en œuvre créative et soigneuse des principes d'une agglomération des chemins courts permet de faire de nouvelles expériences au quotidien. En outre, un marketing du lieu, ciblé et adapté aux spécificités locales, par exemple par le biais de manifestations, peut permettre de nouvelles expériences positives dans l'espace urbain, même au-delà de la ville-centre, et contribuer à la prospérité économique des agglomérations. Les agglomérations doivent donc être diversifiées et considérées non seulement comme des zones d'habitation, mais toujours aussi comme des espaces productifs.